

## **Antoine CHAR**

### **Le traitement de la drogue en France**

Shit, ganté, beuh, peu importe comment les jeunes français appellent le cannabis, les premiers consommateurs de «pot» en Europe, ce sont eux. Une campagne tout azimut contre ses méfaits a été lancée ces derniers jours. Il ne s'agit pas d'une bouffée délirante contre la drogue «douce» mais d'«informer sans diaboliser».

Il faut d'abord casser le mythe, rappelle le ministère français de la Santé : la marijuana, par exemple, n'est pas une drogue aussi conviviale, aux vertus aussi relaxantes, comme le soutient le discours ambiant. Un vrai poison, le cannabis? Il se répand en tout cas, telle une traînée de poudre chez les jeunes de l'Hexagone. À 18 ans, un garçon sur cinq et une fille sur dix se roulent des joints plusieurs fois par semaine. La cote de popularité de la «Marie-Jeanne» n'est pas encore aussi grande que celles de l'alcool et du tabac. Mais pour combien de temps encore?

«Le cannabis est une réalité» : la campagne de sensibilisation du gouvernement français met l'accent sur les dangers de cette drogue sur la vie sociale, scolaire et sur la santé des jeunes. C'est la première fois qu'une telle campagne est faite, en France et en Europe. Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Il vaut mieux tard que jamais, semble être la réponse de Philippe Douste-Blazy, le ministre de la Santé. Résultat : toute la presse française profite d'encarts publicitaires essentiellement pédagogiques.

Cette même presse estime cependant que la campagne de prévention, qui coûtera 14 millions de dollars, serait plus efficace si elle était menée de concert avec le ministère de l'Éducation. Après tout, il s'agit de mettre en garde des jeunes encore sur les bancs d'école. La première «fumette» c'est à l'école qu'elle se fait. Le «petit joint» du matin, qui permet de délirer «entre potes» ou de fuir les difficultés de la maison, des banlieues grisâtres et de l'adolescence, finit par avoir des effets directs sur le travail scolaire.

Les écoliers qui se trouvent dans un état second peuvent désormais faire appel à «Écoute cannabis», une ligne téléphonique offrant information et conseils personnalisés. Ceux et celles qui veulent bien décrocher pourront aussi consulter éducateurs et psychologues, spécialement formés.

Au total, 850 000 Français fumeraient régulièrement, dont 450 000 tous les jours, des jeunes pour la plupart. La France a pourtant l'une des législations les plus répressives du Vieux Continent. Le simple usage d'un joint peut être sanctionné d'un an de prison ferme... sur papier. En effet, l'application de la loi sur les stupéfiants, vieille de 34 ans, se fait de façon discrétionnaire.

Dans les grandes villes, c'est la dépénalisation de fait, au moins concernant les «fumeurs du dimanche». Dans les petites agglomérations, l'on peut se retrouver à l'ombre pour avoir été pris avec une barrette de haschich.

Contrairement aux campagnes contre le tabac et l'alcool, celle contre le cannabis se fait sans diaboliser le produit. Philippe Douste-Blazy veut mettre en garde sans réprimer. Le ministre de la Santé ne tient pas à pas à se retrouver avec un pétard mouillé entre les mains.